

TARIFS ALSH Bréhal 2022

		BREI	HORS COMMUNE			
Périscolaire	Familles bénéficiaires CAF				Autres régimes	
RESTAURATION SCOLAIRE	Q.F. A & B	Q.F. C & D	Q.F. E	2.75 €	5.82 €	
	1.75 €	2.25 €	2.75 €			
ACCUEIL DE LOISIRS						
MATIN	0.60 €	0.80 €	1.00 €		1.10 €	
MIDI (1)	0.50 €	0.60 €	0.80 €		1.00 €	
SOIR	0.80 €	1.00 €	1.30 €		1.40 €	

(1) Le coût de l'encadrement pour l'animation, nécessité par les 2 services s'ajoute au tarif du repas.

(1) Le cout de l'encadrement pour l'ammation, necessite par les 2 services s'ajoute au tani du repas.										
Accueil de Loisirs	Bénéficiaires CAF et MSA		BREHALAIS		HORS COMMUNE					
	Q.F.	Q.F. B & C	Régime général	Autres régimes	Régime général	Autres régimes				
MERCREDI										
½ journée sans repas	1.80 €	2.80 €	2.80 €	4.30 €	5.90 €	7.90 €				
½ journée avec repas	3.50 €	4.30 €	5.55 €	8.10 €	10.60 €	12.60 €				
Journée avec repas	4.00 €	5.50 €	8.35 €	12.40 €	16.45 €	20.45 €				
Journée pour les enfants avec P.A.I	4.00 €	5.50 €	5.60 €	9.65 €	11.73 €	15.73 €				
VACANCES										
Petites vacances	4.00 €	5.50 €	9.00 €	12.40 €	16.45 €	20.45 €				
Petites vacances pour les enfants avec un P.A.I	4.00 €	5.50 €	6.25 €	9.65 €	11.73 €	15.73 €				
Grandes vacances	4.00 €	5.50 €	11.00€	13.25 €	16.45 €	20.45 €				
Grandes vacances pour les enfants avec P.A.I	1.80 €	3.00 €	8.25 €	10.50 €	11.73 €	15.73 €				
Vacances adolescents	1.80 €	2.80 €	2.80 €	4.30 €	5.90 €	7.90 €				
Veillée			3.00 €	3.60 €	6.00 €	6.60 €				
Nuitée			6.00 €	6.60 €	9.00 €	9.60 €				

Quotient A: De 0 à 510 Quotient B: De 511 à 595 Quotient C: De 596 à 620

Quotient D: De 621 à 730 Quotient E: De 731 et plus

Aide aux vacances CAF 50% à partir du 2ème enfant.

Pour les familles domiciliées à Bréhal :

Réduction de 10% à partir du 3^{ème} enfant et suivants fréquentant simultanément le service de l'accueil de loisirs les mercredis, les petites vacances et les grandes vacances.

Ces tarifs sont réduits par la prise en charge de certaines communes du domicile de la famille.

Conditions de réservations

Temps périscolaires midi (incluant la restauration), **soir et mercredi** : obligation de réservation sur l'espace citoyen de la famille

Temps extrascolaires petites et grandes vacances : formulaire papier à compléter auprès du service

Pour chaque temps périscolaires et extrascolaires, l'annulation doit être effectuée dans le délai identique à la réservation.

Toute annulation effectuée hors délai fera l'objet d'une facturation. Règlement de l'A.L.S.H sur <u>www.ville-brehal.fr</u>